



POLITIQUE D'ANALYSE DES PLANS DE TRANSITION DES SOCIÉTÉS INVESTIES



PALATINE ASSET MANAGEMENT

140 BOULEVARD MALESHERBES PARIS 17 | OCTOBRE 2025

Sommaire

Objectif de la politique	2
Contexte	2
Etapas d'analyse.....	2
1. Périmètre de l'analyse	2
2. L'analyse des plans de transition	2
Conclusion	3

Objectif de la politique

Ce document a pour but de définir une méthodologie pour l'analyse des plans de transition climatique des entreprises investies dans des fonds labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable). L'objectif est de s'assurer que ces entreprises adoptent des stratégies fiables et efficaces pour réduire leur impact sur l'environnement.

Contexte

Conformément à l'annexe 5 du référentiel V3 du Label ISR, il incombe aux sociétés de gestion d'analyser les plans de transition des sociétés dans lesquelles elles investissent. Cette démarche est cruciale pour s'assurer que les investissements, en accord avec les principes du développement durable, contribuent effectivement à la lutte contre le changement climatique.

Etapes d'analyse

1. Périmètre de l'analyse

Dans les fonds labellisés ISR de Palatine AM, l'analyse des plans de transition est effectuée pour l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG. Elle aboutit à une note globale des différentes dimensions qui la composent.

2. L'analyse des plans de transition

1. Evaluation des objectifs de décarbonation à court/moyen/ long terme

L'analyse de la solidité des cibles de réduction des émissions de GES et d'amélioration de la consommation énergétique aboutit à une notation de 0 à 5 selon les critères suivants :

- Ambitions des objectifs de réduction des émissions.
- Validation des cibles à court et moyen terme par SBTi.
- Validation des cibles à long terme par SBTi.
- Alignement sur une trajectoire Net Zero validée par SBTi.
- Cibles couvrant les scopes 1, 2 et 3.

2. Analyse des moyens mis en œuvre

Cette section évalue si l'entreprise a mis en place les ressources nécessaires pour atteindre ses cibles. Les moyens mis en œuvre sont analysés sur une échelle de notation allant de 0 à 4, à partir des critères suivants :

- Moyens financiers : pourcentage de capex alignés à la taxonomie de l'UE supérieur à 0%.
- Résultat du plan d'action : progression effective par rapport aux cibles définies.
- Engagement de la chaîne de valeur : analyse des fournisseurs et de leurs pratiques.
- Indicateur qualitatif : politique d'achats responsables, rôle de la compensation et autres mesures.

3. Analyse de la gouvernance

La gouvernance du plan de transition est évaluée à l'aide des indicateurs suivants, sur une échelle de notation allant de 0 à 4 :

- Transparence
- Existence d'audits environnementaux.
- Implication des organes de direction dans la stratégie environnementale.
- Indicateurs qualitatifs (comités RSE, KPIs climatiques, etc.).

4. Note globale

Pour qu'un plan de transition soit considéré comme satisfaisant, une entreprise doit obtenir un score minimum de 1 dans chacune des 3 dimensions de l'analyse : cibles, moyens et gouvernance.

Conclusion

Ainsi l'analyse des plans de transition va bien au-delà de la vérification des trajectoires de décarbonation cibles, l'analyse porte aussi sur les moyens opérationnels et la gouvernance mis en œuvre par les entreprises pour atteindre ces objectifs.

Elle sert également pour alimenter des actions d'engagement.